



Nexans Maroc : une usine à haute performance environnementale en 2028

De nouveaux détails sur la future usine de Nexans au Maroc. Prévue pour entrer en exploitation en 2028, la plateforme de câbles moyenne tension en projet se distinguera par une conception industrielle spéciale. L'unité, qui englobent un investissement de 100 millions d'euros, intégrera ainsi le dessalement de l'eau, le recyclage en circuit fermé, le traitement des effluents et la production partielle d'énergie solaire. Pensée pour minimiser l'empreinte hydrique et énergétique, cette usine s'inscrit dans le segment stratégique «PWR-Grid» et renforce le rôle du Maroc comme base industrielle clé dans l'expansion du groupe tricolore en Afrique et au Moyen-Orient.



Startups : lever des fonds, une nécessité sous contrainte dans un écosystème en mutation

Longtemps perçue comme un passage obligé pour toute startup ambitieuse, la levée de fonds s'impose aujourd'hui comme un exercice plus exigeant, plus long et plus risqué. Entre la rareté du financement précoce, la pression sur la rentabilité et la transformation des modèles économiques, les entrepreneurs marocains doivent composer avec une équation de plus en plus complexe. Décryptage à partir des analyses de Meriam Bessa, invitée de l'émission «L'Info en Face».

L'IAIE prépare une nouvelle revue de la politique énergétique du Maroc

L'Agence internationale de l'énergie prépare sa troisième revue de la politique énergétique du Maroc. Fruit d'un partenariat renforcé avec le gouvernement, ce rapport stratégique livrera une évaluation approfondie, assortie de recommandations concrètes pour soutenir la transition et la sécurité énergétique à long terme du Royaume.



Sahara marocain : le Royaume-Uni réaffirme son soutien au plan d'autonomie

Le gouvernement britannique a réaffirmé, jeudi, son soutien au plan d'autonomie présenté par le Maroc comme base la plus crédible, viable et pragmatique pour une solution durable au conflit créé autour du Sahara marocain.



Comité de Coordination et de Suivi Maroc-Egypte : Akhannouch au Caire à la tête d'une délégation ministérielle

Le Chef du gouvernement, Aziz Akhannouch est arrivé, dimanche au Caire, à la tête d'une délégation ministérielle pour coprésider lundi, avec son homologue égyptien, les travaux de la première Session du Comité de Coordination et de Suivi Maroc-Egypte.

MAÎTRISER LA QUALITÉ POUR BOOSTER VOTRE CROISSANCE

Dr Houda BOURJA
Directrice Générale - Moroccan Academy for International Studies

Mr Mohamed BEN SAL
Directeur Général - GOOD ADVISE COMPANY

Mme Farah BAHTIT
Directrice Générale - GIAC Tertiaire

MERCREDI 15 AVRIL 2026

A 14H00

COMPLEXE CULTUREL DE LA VILLE DE TAROUDANT

Lancement du portail institutionnel de l'Instance de coordination du Marché à terme

Bank Al-Maghrib (BAM) et l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) ont annoncé, lundi, la mise en ligne du site web institutionnel de l'Instance de coordination du Marché à terme ICMAT.ma.



A propos de ICMAT

Instaurée par la loi 42-12 relative au marché à terme d'instruments financiers, l'Instance de coordination du marché à terme - ci-après « ICMAT », est composée de Bank Al-Maghrib et de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux.

- Composition
- Modalités de fonctionnement
- Protocole d'accès

Après la sécheresse, les plantes aromatiques retrouvent des couleurs au Maroc

Portée par le retour des pluies et de l'enneigement, la production de plantes aromatiques et médicinales au Maroc montre des signes de redressement. Une amélioration encore fragile, marquée par les effets des intempéries et les difficultés persistantes du secteur, selon des professionnels.

STE KL AUTO PARTS SARL AU

CONSTITUTION

1°) Aux termes d'un acte SSP il a été établi à ait milk en date du 11/03/2026, les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont :

* DENOMINATION :

«KL AUTO PARTS»

* FORME JURIDIQUE :

S.A.R.L

d'associé unique

* SIEGE SOCIAL

:DOUAR AIT OMAR

TINABELLA OUHAMOU

AIT MILK CHTOUKA

AIT BAHA

* OBJET : la société a pour objet :

□ IMPRTATION

ET EXPORTATION

DES PIECES DE

RECHANGE POUR

AUTOMOBILE

* CAPITAL SOCIAL :

Fixé à 100 000.00DH

divisé en 1000 parts

de 100,00 DH

répartis entre les

maines de Mr. HAS-

SAN KOUDIA l'asso-

cié unique.

* GERANCE : La

société est gérée par

la signature unique de

Mr. HASSAN KOUDIA pour une durée indéterminée.

* ANNEE SOCIALE

: Commence le 1er

Janvier et finit le 31

Décembre de chaque

année.

2°) Le dépôt légal a

été effectué au greffe

du Tribunal de Pre-

mière Instance de

biougra sous le numé-

ro : 679 et le registre

du commerce N°1219

le 02/04/2026 .

POUR EXTRAIT

ET MENTION

«ALBAYTE Z»

SARL AU.

- N° Registre de Commerce : 11853

ICE :

003930059000005

Aux termes d'un

acte SSP en date du

25/03/2026, il a été

établi les statuts

d'une Société à Res-

ponsabilité Limitée a

associe unique dont

les caractéristiques

sont les suivantes :

- Denomination: «AL-

BAYTE Z» SARL AU.

- Objet :

□ PROMOTEUR IMMOBILIER.

□ ENTREPRE-

NEUR DE TRA-

VAUX DIVERS OU

CONSTRUCTIONS.

- Siège Social : DOMI-

CILIE CHEZ CENTRE

CHAGHAF COMMU-

NITY ITAGE 02

LOT NAJAH LASTAH

TAROUDANT.

- Durée : 99 ans.

- Capital : 100.000,00

Dh.

- Gérance:

Mr RACHID ZAINOUF

- Associés : Mr RA-

CHID ZAINOUF

.....1000

parts

- Dépôt légal : le

dépôt légal a été

effectué au greffe du

tribunal de 1ère

instance de Taroudant

le 06/04/2026 sous le

N° 121.

GENERATION

CARS

Société à responsa-

bilité limitée d'associe

unique au capital de

100.000 DHS.

Siège social : RUE

IMAME MALIK - N°12

- CITE DES FONC-

TIONNAIRES - AGA-

DIR

RC : 35089

Au terme d'un acte

sous seing privé,

en date à Agadir, le

22/01/2026, il a été

établi les

statuts d'une société

responsabilité limi-

tée, dont les caracté-

ristiques sont les

suivants :

□ L'assemblée

générale décide de

transférer le siège

social de l'ancienne

adresse : IMM.

MARAINS PE-

CHEURS - N° 21

M - AGADIR, à la

nouvelle adresse

suivante : RUE

IMAM MALIK - N° 12

- CITE DES FONC-

TIONNAIRES - AGA-

DIR.

□ L'assemblée

générale accepte la

démission de Mon-

sieur EL HASSAN

AMCHIKAK de

sa qualité de gérant

unique de la société,

titulaire de la carte

d'identité natio-

nale numéro

J480144 demeurant

à RUE 465 - N° 01

- CITE DES FONC-

TIONNAIRES - AGA-
DIR.

□ L'assemblée

générale nomme en

qualité de nouveau

gérant unique de la

société,

Monsieur RACHID

AMCHIKAK, titulaire

de la carte d'identité

national numéro

J474851, demeurant

à RUE 465 - N° 01

- CITE DES FONC-

TIONNAIRES - AGA-

DIR.

Ainsi que la signature

dans les établisse-

ments de crédit, les

comptes bancaires et

dans tous les docu-

ments de la société.

□ L'assemblée

générale nomme en

qualité de respon-

sable d'activité de la

société pour

une durée illimitée,

Monsieur EL HAS-

SAN AMCHIKAK,

titulaire de la carte

d'identité

nationale numéro

J480144.

Le dépôt légal a été

effectué au greffe

du tribunal de Com-

merce D'AGADIR le

07/04/2026, sous le

numéro 0161094.

« FERK DE TRAVAUX DIVERS » SARL AU.

CONSTITUTION

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/04/2026 à MARRAKECH, il a été établi les statuts d'une SARL D'AU dont les caractéristiques sont :

DENOMINATION : « FERK DE TRAVAUX DIVERS » SARL AU.

OBJET SOCIAL :

□ TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS

□ NEGOCIANT

□ IMPORT-EXPORT

□ TRAVAUX DE BATIMENT TOUS CORPS D'ETAT

□ CONSTRUCTION

ET RENOVATION

DES BATIMENTS

□ TRAVAUX DE MAÇONNERIE GENE-

RALE

□ TRAVAUX DE

PEINTURE ET REVE-

TEMENT

□ TRAVAUX D'ELEC-

TRICITE DE BATI-

MENT

□ TRAVAUX DE

PLOMBERIE ET SA-

NITAIRES

□ TRAVAUX DE ME-

NUISERIE BOIS ET

ALUMINIUM

□ TRAVAUX

D'ETANCHEITE

□ TRAVAUX DE

CARRELAGE ET

MARBRE

□ TRAVAUX DE

PLATRE ET DECO-

RATION

□ AMENAGEMENT

ET ENTRETIEN DES

ESPACES VERTS

□ TRAVAUX DE TER-

RASSEMENT

□ FOURNITURE

DE MATERIAUX DE

CONSTRUCTION

SIEGE SOCIAL :

MAG DR AGADIR

SBAI LALLA TAKER-

KOUSTE OUZGUITA

AMIZMIZ EL HAOUZ

MARRAKECH

DUREE :

□ 99 ANS.

CAPITAL : Le capi-

tal social est fixé à

la somme de 100

000.00dh (Cent mille

dirhams) divisés en

1000 parts sociales de

100.00 dhs chacune,

et attribuées ainsi :

Monsieur ABDERRA-

HIME AIT LAHCEN

1000 parts

Soit au total 1000

parts

GERANCE : Confiée,

Monsieur ABDERRA-

HIME AIT LAHCEN

une durée illimitée et

ce avec les pouvoirs

les plus étendus.

EXERCICE SOCIAL :

Du 1er Janvier au 31 décembre.

BENEFICES : 5 % à

la réserve légale, le

solde est suivant dé-

cision de l'assemblée

générale soit distribué

soit reporté soit mis

en réserve.

III/ L'immatriculation

de la société a été

effectué auprès du

Registre de Com-

merce de Marrakech,

le 02/04/2026,

sous le N° Analy-

tique : 191160

RC N° : 179453

POUR AVIS, EX-

TRAIT ET MENTION

FIDUCIAIRE CAFMA

RUE TRIPOLI N° 26

ALI CHEIKH

G.S.M : 0662146967

- NADOR -

« TRANS-MED

BOURAADA »

SARL

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte

S.S.P en date du 26

Mars 2026, il a été

établi à NADOR les

statuts d'une SARL,

a caractéristiques

suivantes :

DENOMINATION :

« TRANS-MED

BOURAADA » SARL

OBJET :

La société a pour ob-

jet tant au Maroc,

□ TRANSPORT

NATIONAL ET INTER-

NATIONAL DE MAR-

CHANDISES POUR

LE COMPTE D'AU-

TRUI

□ IMPORT EXPORT

DES PRODUITS ALI-

MENTAIRES ET DE

BAGAGES ;

□ SERVICES AUXI-

LIAIRES DES TRANS-

PORT ;

SIEGE SOCIAL: RUE

HOPITAL EL HASSANI

N 206 NADOR

DUREE : 99 Année à

compter du jour de sa

constitution définitive

CAPITAL SOCIAL :

fixé à 100.000,00 DH,

divisé en 1000 parts

sociales de 100 (Cent)

dhs chacune.

GERANCE : - M. BOU-

RAADA ABDELFAHRIH

CIN S192395

- M. BOURAADA IL

YASS CIN S375296

DEPOT LEGAL : le

06/04/2026 sous le

numéro 12263 au

Tribunal de première

Instance de NADOR.

RAMOS MARM SARL

Société à responsabilité limitée d'associé unique au capital de 100.000 DHS.

Siège social: DRISSIA
2 RUE 24 N°27
CASABLANCA

RC : 176935

Au terme d'un acte

P.V de l'assemblée

générale extraor-

dinaire du 10 Mars

2026, il a décidé ce

qui suit :

LIQUIDATION

RC : 176935

□ L'assemblée générale

extraordinaire en

date du 10/03/2026

examine et adopte le

rapport de liquidateur

et les comptes de la

liquidation, affectation

du résultat, clôture de

la liquidation plus quit-

tus de liquidateur.

Le dépôt légal a été

effectué au greffe du

tribunal de commerce

de Casablanca le

27/03/2026, sous le

numéro 1018360.

RDLINE SARL AU ****

CONSTITUTION

Au terme d'un acte SSP en date du 06/03/2026, il a été établi les statuts d'une société responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques :

1) Dénomination :

RDLINE SARL AU.

2) Forme juridique :

SARL d'associé

unique.

3) Objet :

□ 1/ TRANSPORT DE MARCHANDISES PAR AUTOMOBILES

DONTLE TONNAGE

AGRÉÉ EST

INFÉRIEUR À 15

TONNES (ENTRE-

PRENEUR DE)

TRANSPORT IN-

TERURBAIN.

□ 2/ TRANSPORT

DE MARCHANDISES

PAR AUTOMOBILES

DONTLE TONNAGE

AGRÉÉ EST

INFÉRIEUR À 15

TONNES (ENTRE-
PRENEUR DE)

TRANSPORT UR-
BAIN.

□ 3/ TRANSPORT DE
DÉPÊCHES (ENTRE-
PRENEUR DE).

4) Siège : NR 49 RUE
08 BLOC 03 BIR AN-
ZARANE TIKIOUINE
AGADIR.

5) Durée : 99 ans.

6) Capital : Fixé en
100.000,00Dhs, divisé
en 1000 parts de 100
dhs chacune libérés
souscrites attribuées à
l'associée unique : M.
LIHYAOUI ACHRAF.

7) Gérance : M. LI-
HYAOUI ACHRAF est
nommé gérant asso-
cié unique de la socié-
té pour une durée
indéterminée.

8) Signature so-
ciale : M. LIHYAOUI
ACHRAF, titulaire de
la CIN n° JB509818
est de désigné si-
gnataire unique de la
société pour tous les

documents bancaires
et administratives...
etc

9) Le dépôt légal est
effectué au secrétariat
greffier de tribunal
de commerce d'Agadir sous le numéro
160618 en
date du 25/03/2026.

« **FLORIAL** »

Société à responsa-
bilité limitée d'associé
unique

Au capital de
100.000,00 DH.

Siège social : CHEZ
HL ADVICE BLOC A4
N°85 CITE AL
QODS AGADIR

ICE :
003409717000050-
IF : 60177948 -RC :
57643

CONSTATATION DE
DECES D'UN ASSO-
CIE

Aux termes du procès
verbal de l'assemblée
extraordinaire des
associés en date du
07/03/2026, il a été a
décidé ce qui suit :

- Constatation de
décès d'une associé
(MOHAMED MOUI-
GUINA)
et constatation de la

mutation de son droit
social à ses héritiers
Par suite à ce décès,
les 1000 parts so-
ciales de Mr. MOHA-
MED MOUIGUINA
se trouvent désor-
mais réparties entre
héritiers après
règlement des rom-
pus comme suit :
- Mr. MOUIGUINA
HAFID (291 PARTS)
- Mr. MOUIGUI-
NA AHMED (292
PARTS)

- Mme. MOUIGUINA
SALMA (146 PARTS)
- Mme. MOUIGUI-
NA KARIMA (146
PARTS)

- Mme. BATCH KHA-
DIJA (125 PARTS)

- Modification statu-
taire corrélative.

- Désignation de
Mme. MOUIGUINA
KARIMA gérante de
la société pour une
durée illimitée.

- La signature so-
ciale et bancaire est
octroyée à la gérante
Mme.
MOUIGUINA KARI-
MA.

- Le dépôt légal a
été effectué auprès
du greffier en chef
du tribunal de com-
merce d'agadir sous
le N° 161100 en date

du 07/04/2026

Pour Extrait
Et Mention

SOCIÉTÉ GMN PROMO ****

Liquidation de la so-
ciété GMN PROMO
Au terme de l'acte
SSP relatif à la dé-
cision des associés
de la société GMN
PROMO

SARL Société à res-
ponsabilité limité en
date du 02 FEVRIER
2026, et faisant suite
à la décision de
dissolution anticipé
prise procès-verbal
extraordinaire le 01
FEVRIER

2026 il a été décidé
l'approbation du rap-
port de liquidateur et
la clôture de la
liquidation de la
société

Le dépôt a été effec-
tué auprès du tribu-
nal de commerce
de FES le 30 MARS
2026 sous le
N° 22762 et imma-
triculé au registre du
commerce sous le N°
49797 .